

Édito

L'heure de la rentrée scolaire a sonné !

Alors que l'été a offert aux Campinois un nouveau festival de cuisines et musiques du monde, une baignade rendue possible dans la Marne avec Champigny Plage, des journées à la mer, des cinés plein air et un sublime feu d'artifice le 13 juillet, il est l'heure pour nos petits Campinois de retrouver le chemin de l'école.

Durant ces vacances scolaires, les grands projets de transformation de Champigny se sont également poursuivis. Les travaux de reconstruction du groupe scolaire Henri Bassis au Plateau continuent. Un projet ambitieux qui comportera une trentaine de salles de classes maternelles et élémentaires, neuves. L'école inclura aussi la création d'un centre de loisirs, d'un nouveau gymnase et d'une cour de récréation végétalisée ! Cette reconstruction témoigne ainsi de l'ambition donnée par la municipalité à la transition écologique. Cette même démarche sera mise en œuvre pour la reconstruction de la nouvelle école Solomon, dont nous avons choisi l'architecte début juillet.

Cette ambition environnementale est pleinement intégrée au projet de la nouvelle médiathèque du centre-ville. En passant le long du pont de Champigny, surplombant la Marne, vous la voyez progressivement sortir de terre : celle-ci sera livrée en 2026.

J'en suis convaincu, à l'heure de l'omniprésence des écrans et des réseaux sociaux, il est plus que jamais nécessaire d'encourager la lecture chez les jeunes. En offrant un nouveau cadre de lecture aux Campinois, notre nouvelle médiathèque du centre-ville y contribuera pleinement, comme celle du haut de la ville dont nous avons choisi l'architecte début juillet. C'est en ce sens que la culture animera largement le quotidien des jeunes Campinois. La programmation culturelle campinoise 2025-2026 sera très riche, avec notamment *les Bulles culturelles*.

Lutter contre l'omniprésence des écrans, c'est assurer la santé des jeunes. Améliorer la restauration scolaire aussi. Aux côtés de notre partenaire de restauration, nous avons mené un travail ambitieux, afin d'offrir aux Campinois une restauration saine, durable et de qualité. Ce partenariat se poursuivra, avec comme l'année dernière, l'organisation d'ateliers du goût pour sensibiliser à la cuisine, la santé et améliorer toujours la qualité des assiettes.

Enfin, le travail se poursuit avec notre Police municipale, depuis sa mise en place, avec les ASVP, afin de mieux sécuriser les abords des écoles. La sécurité des jeunes Campinois est en effet une priorité municipale.

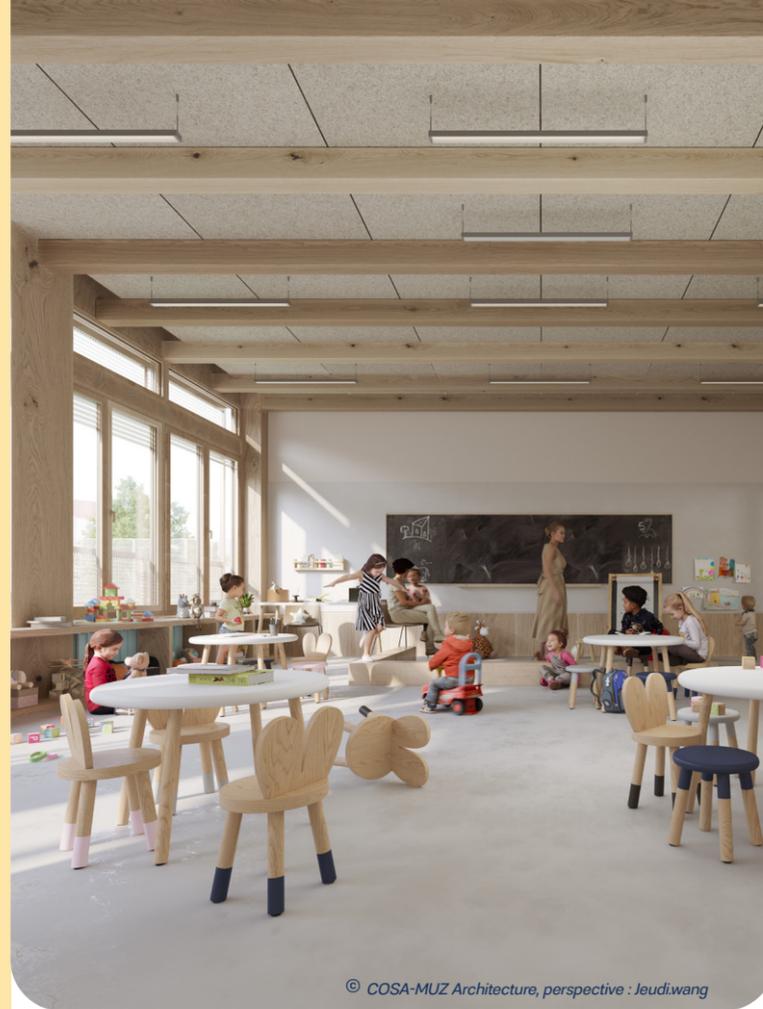
Belle rentrée à toutes et à tous !

Belle rentrée à toutes et à tous !



Laurent JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne,
Conseiller Régional d'Île-de-France



© COSA-MUZ Architecture, perspective : Jeudi.wang

Un engagement fort pour les conditions d'enseignement

La municipalité place l'éducation au cœur de ses priorités. Consciente de l'importance d'un cadre d'apprentissage de qualité pour la réussite des élèves, elle s'investit activement dans la modernisation et la reconstruction de ses équipements scolaires.

Un projet phare illustre cet engagement : la reconstruction complète du groupe scolaire Henri Bassis, dont la livraison de la restauration est prévue pour la rentrée 2025, le bâtiment élémentaire et le centre de loisirs pour janvier 2026.

Parallèlement, la municipalité poursuit sa dynamique avec deux autres groupes scolaires (Jacques Solomon et Eugénie Cotton) qui font actuellement l'objet d'études en vue d'une reconstruction. Ces projets s'inscrivent dans une démarche globale de rénovation du patrimoine éducatif communal.

Investissement par la municipalité :

Groupe scolaire
Henri Bassis :
31,5 M€

Reconstruction du
groupe scolaire
Jacques Solomon :
16,3 M€

Sécurité aux abords et dans les écoles : une priorité au quotidien

Assurer la sécurité des enfants aux abords des groupes scolaires est une mission essentielle pour la municipalité.

- 6 agents municipaux sécurisent les traversées, (2 sont en cours de recrutement) lors des entrées et sorties de classe. Et 7 agents de surveillance de la voie publique assurent, par roulement, la sécurisation des traversées aux abords des écoles ne disposant pas d'agent de traversée dédié.
- Des établissements sécurisés avec des dispositifs d'alertes intrusion et risques majeurs : Afin de garantir la sécurité des élèves, mais également des personnes présentes sur les écoles et centre de loisirs de la commune, la municipalité a décidé d'investir pour équiper les groupes scolaires de dispositifs d'alertes Mykeeper pour la sécurité des écoles.

Aujourd'hui, les écoles et centres de loisirs de la ville sont équipés de 648 balises et 65 sirènes pour un montant de 444 000 €



La transition numérique se poursuit

La transition numérique se poursuit.

Aujourd'hui, **193 classes** sont équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs portables ou d'écrans numériques interactifs, soit 72 % des classes élémentaires.

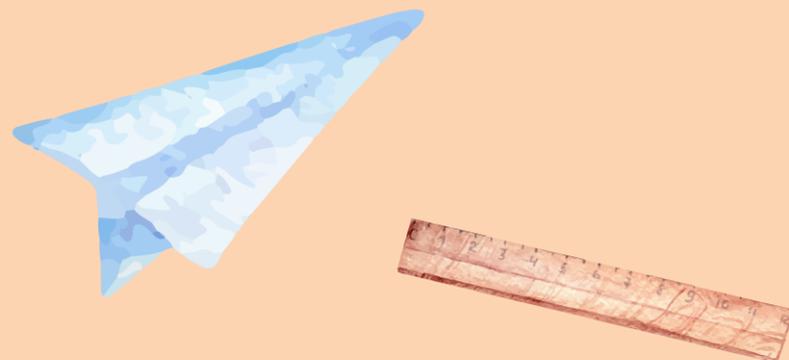
Les classes de maternelle sont également équipées en outils numériques avec la dotation d'une tablette numérique dans chaque classe de grandes sections soit **61 tablettes**.

Pour accompagner cette évolution, la municipalité investit chaque année **120 000 €** dans le renouvellement et l'extension du matériel numérique.

Une journée à l'école

Tout est mis en œuvre pour que la journée d'école de votre enfant se passe dans les meilleures conditions.

Petit aperçu d'une journée type !



6h00

Arrivée de nos agents d'entretien pour des locaux propres

Bonjour !

7h30

Accueil du matin
Au centre de loisirs

8h30

Temps scolaire
Les portes de l'école ouvrent 10 min. avant l'entrée en classe



Temps scolaire

11h30

Pause déjeuner
Les enfants de maternelle sont servis à table. Les élèves d'élémentaire composent directement leur plateau en choisissant au self l'un des deux menus qui leur sont quotidiennement proposés.

C'est la récré !



13h30

Retour en classe
Les portes de l'école ouvrent 10 min. avant l'entrée en classe

16h30

Accueil du soir et études dirigées !

Le centre de loisirs accueille les maternelles de 16h30 à 19h (goûter fourni) et les élémentaires de 18h à 19h. Entre 16h30 et 18h, les élémentaires ont accès à l'étude, après un goûter à apporter. Inscription auprès de la direction de l'école.



17h30 > 19h

Départ avec les parents

À demain !



Le sport à l'école

La ville de Champigny contribue à diffuser un enseignement diversifié : Savoir Nager (à la piscine), Savoir Naviguer (à la base nautique), Savoir Patiner (à la patinoire), cycles sportifs Multisports (Sports collectifs ou Accrogym). Ces apprentissages sont destinés aux publics scolaires et s'inscrivent dans le cadre d'un projet pédagogique établi avec l'Education nationale. Par ailleurs, la ville intervient également dans le cadre d'autres dispositifs, comme le projet « Sport Nutrition Santé » ou encore des cycles sportifs sur la pause méridienne.

Savoir Nager

En septembre 2025, mise en place du nouveau projet pédagogique pour l'enseignement de la natation scolaire qui prévoit l'accueil de 4 niveaux de classe dès le CP, au lieu des trois existants actuellement. Cette nouvelle organisation va permettre d'accueillir **1 500 élèves** supplémentaires à l'année.

Le Savoir Naviguer (kayak, paddle,...)

Initié depuis plusieurs années à l'ensemble des classes de CM1 et CM2 et à plusieurs classes de l'enseignement secondaire. En chiffres : deux cycles de **7 séances, 24 classes** de primaires par an pour **600 élèves** à l'embarquement.

Le Savoir Patiner - Sports collectifs - AccroGym :

Environ **4 000 élèves** bénéficieront d'un cycle sportif.

Tout au long de l'année sur les temps péri et extrascolaires (matin, midi, soir, mercredi et vacances)

4 grands axes de travail pour les années à venir :

- **L'environnement, l'éco-citoyenneté** pour sensibiliser les jeunes générations à la préservation de la planète. A travers des activités ludiques proposées par les animateurs, les enfants exploreront les enjeux écologiques et apprendront des gestes simples pour devenir acteurs de leur environnement.
- **Le monde en 2050** : ce thème est une invitation pour les enfants à imaginer leur avenir et à se projeter dans un monde futuriste, à la croisée des évolutions technologiques et scientifiques.
- **L'intergénérationnel** : Créer du lien entre les Champinois et Campinoises, enfants et aînés est essentiel pour construire une société solidaire et enrichie de diversité, ainsi que pour faire vivre la mémoire et l'histoire de Champigny.
- **Les cultures du Monde** : L'éveil à la tolérance et l'ouverture d'esprit se doivent d'être portés dès le plus jeune âge. Les enfants seront amenés à voyager, à travers les traditions, les arts et les saveurs des cinq continents.

Les démarches

Fréquenter les activités périscolaires et extrascolaires : mode d'emploi pour les familles

La Ville propose tout au long de l'année scolaire un ensemble d'activités périscolaires (avant et après l'école, pendant la pause méridienne) et extrascolaires (le mercredi et pendant les vacances scolaires) pour vos enfants. Pour en bénéficier, quelques démarches simples sont à suivre.

1

Créer un dossier Famille

Comment faire ?

- * Vous ne disposez pas encore d'un dossier Famille : vous rendre en mairie ou en mairies annexes sur RDV
- * Vous disposez d'un dossier Famille mais vous souhaitez le mettre à jour : depuis l'Espace citoyen accessible 24h/24h

2

Inscrire votre enfant aux activités

Une fois votre dossier Famille à jour, vous pouvez inscrire votre enfant aux différentes activités proposées :

- * Accueil du matin et accueil du soir
- * Mercredi en centres de loisirs
- * Vacances scolaires en centres de loisirs

Comment s'inscrire ?

L'inscription à la restauration scolaire est automatique dès lors que votre enfant est inscrit à l'école.

L'inscription à l'étude dirigée en école élémentaire se fait auprès du directeur d'école.

- * Depuis l'Espace citoyen accessible 24h/24h
- * Ou en vous rendant en mairie ou en mairies annexes.

Attention : les inscriptions sont obligatoires avant fréquentation des activités proposées.

IMPORTANT

Pour que votre enfant fréquente les **centres de loisirs pendant les congés scolaires**, vous devez obligatoirement **réserver sa place à l'avance** dans l'Espace citoyen.

La réservation doit être finalisée au moins 15 jours avant le début des congés scolaires.

Les périodes de réservation sont ouvertes quelques semaines avant chaque période de vacances.

Les dates limites d'inscription sont précisées dans le calendrier annuel et sur l'espace citoyen.

3

Tarifs et facturation

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial. Une facture mensuelle vous est adressée. Pour bénéficier du bon tarif, pensez à transmettre votre attestation CAF à jour chaque année (ou une copie de votre avis d'imposition si vous n'êtes pas allocataire de la CAF).

Besoin d'aide ?

Une question ? Un doute ?
Contactez le 01 89 12 41 02

4

Le calendrier des réservations

2025/2026

	OUVERTURE	FERMETURE
TOUSSAINT	01/09/2025	05/10/2025
NOEL	03/11/2025	07/12/2025
FEVRIER	05/01/2026	01/02/2026
PRINTEMPS	02/03/2026	29/03/2026
ÉTÉ	20/04/2026	21/06/2026

Comment s'inscrire à l'école ?

Pour une première rentrée en maternelle

Pour une première rentrée à l'école maternelle, vous devez procéder à une inscription en mairie (sur rendez-vous) ou mairie-annexe.

Pour le passage en CP

Si votre enfant est inscrit dans une école maternelle publique de la ville, son inscription est automatique dans l'école élémentaire publique de votre secteur d'habitation.

Pour les nouveaux arrivants dans la ville, les inscriptions sont également à effectuer en mairie (sur RDV) ou mairie-annexe.

Pièces justificatives

L'inscription ne peut se faire qu'en présence d'au moins un des parents et du responsable légal muni des justificatifs suivants au format papier :

- **Titre d'identité** du représentant légal
- **Livret de famille** ou **extrait d'acte de naissance** à jour avec filiation (traduction indispensable)
- **En cas de divorce/séparation** : jugement de divorce ou convention parentale
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : (ex : quittance de loyer ou contrat de location pour les locataires, titre de propriété ou promesse de vente avec accord bancaire pour les propriétaires, avis d'imposition, taxe d'habitation, facture d'eau, de gaz ou d'électricité).
- **En cas d'hébergement** : attestation signée de l'hébergeant, titre d'identité de l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant.
- **Carnet de santé** ou de **vaccination à jour** (se reporter aux obligations en vigueur)
- **Certificat de radiation** de l'ancienne école (y compris à Champigny).

Au terme de cette démarche, une fiche de préinscription scolaire indiquant votre école de secteur vous est délivrée. Elle est à remettre à la Direction de l'école pour confirmer l'inscription.

Le saviez-vous ?

Pour toute question concernant les inscriptions scolaires ou les dérogations de secteur scolaire, contacter

le **01 89 12 44 19**



L'ESPACE CITOYEN
pour simplifier mes démarches

L'Espace citoyen accessible 24h/24h pour consulter votre dossier en temps réel, payer vos factures, effectuer les inscriptions aux activités, mettre à jour votre quotient familial, réaliser les réservations en centres de loisirs...

Pensez également à l'appli Monchampigny !



Le déjeuner



A TABLE ! PLUS
DE 5 800 REPAS
SERVIS CHAQUE
JOUR SUR 18 SITES
DE RESTAURATION

La ville de Champigny organise un service public de la restauration dans tous les groupes scolaires.

Depuis janvier 2023, la ville a recours à la société ELIOR répondant aux exigences permettant d'accroître la qualité de l'offre de restauration scolaire :

- Augmenter la part du BIO, garantir un approvisionnement durable et de qualité (part des produits frais, des labels, des circuits courts)
- Augmenter la part du « fait maison »

L'observatoire du goût, outil numérique d'enquêtes de satisfaction mis à disposition des équipes de restauration et d'animation, permet d'apprécier quotidiennement la consommation de chaque plat pour un suivi statistique et permettre à ELIOR d'améliorer ses recettes et son offre alimentaire.

Chaque jour, les enfants sont accueillis de 11h30 à 13h20. Les menus sont disponibles sur le site champignysurmarne.fr et sur l'application App table.

Le responsable du temps méridien (directeur du centre de loisirs de l'école) est aussi disponible le soir de 16h30 à 19h pour renseigner les familles. Des visites en fonctionnement sont également organisées, à la demande des parents d'élèves.

La pause méridienne, c'est aussi...

Des ateliers pédagogiques animés par les animateurs ou partenaires d'ELIOR sont réalisés tout au long de l'année autour de l'éveil au goût, de l'éducation alimentaire, de lutte contre le gaspillage alimentaire : animation Petits-déjeuners (sur le temps scolaire), innovations culinaires, Producteurs locaux, chasse au gaspi et lombricompost

Une programmation culturelle : des mini-concerts proposés par les professeurs du conservatoire, des projections de courts-métrages dans le cadre de la Fête Nationale du Court Métrage...

Des cycles sportifs sont également proposés sur le temps méridien encadrés par les éducateurs sportifs municipaux.

Le saviez-vous ?

Si la santé de votre enfant requiert une attention particulière (traitement, repas...), un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être sollicité auprès du centre de médecine scolaire situé à l'école **Albert Thomas** rue Karl Marx **01 89 12 33 30**.

Les Centres de loisirs municipaux de l'enfance (CLME)



L'accueil du matin

Avant l'école, de 7h30 à 8h10, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis par les ATSEM et les animateurs du matin, autour d'ateliers calmes et d'activités ludiques, permettant une arrivée progressive et sereine à l'école.

Les accueils maternels après l'école.

De 16h30 à 19h, les enfants de maternelle sont accueillis dès la fin des cours par les équipes du centre de loisirs, pour la prise du goûter au restaurant municipal. Plus de six-cent enfants participent aux activités quotidiennement sur les dix-sept centres maternels.

En élémentaire

De 18h à 19h, les enfants sont pris en charge à la fin de l'étude dirigée. Près de deux cent enfants accueillis chaque jour.

Les mercredis et les vacances scolaires

Avec ou sans repas, de 7h30 à 19h, les enfants sont accueillis par les équipes professionnelles des centres de loisirs qui proposent un programme d'activités éducatives et ludiques issu du projet pédagogique préparé par l'ensemble des professionnels du service des centres de loisirs.

L'action pédagogique est surtout axée sur la découverte et le jeu. Selon les périodes, ce sont entre 10 et 16 centres de loisirs ouverts sur la commune.

L'été, l'offre d'activités s'étend avec le centre aéré de **Chanteloup-en-Brie (77)**. C'est l'occasion de profiter de ce site exceptionnel de 6 hectares et de s'adonner aux activités de plein air : sorties en forêt, vélo, baignade, barbecues, bivouac pour les plus grands.

Ce sont près de **1 500 enfants** qui participent aux activités des centres de loisirs les mercredis et entre **800** et **1 200** pendant les vacances scolaires.

Vacances scolaires de la zone C

RENTÉE SCOLAIRE

Lundi 1^{er} septembre 2025

TOUSSAINT :

Du samedi 18 octobre 2025
au lundi 3 novembre 2025

NOËL :

Du samedi 20 décembre 2025
au lundi 5 janvier 2026.

HIVER :

Du samedi 21 février 2026
au lundi 9 mars 2026.

PRINTEMPS :

Du samedi 18 avril 2026
au lundi 4 mai 2026.

ÉTÉ :

le samedi 4 juillet 2026



Séjours vacances et classes transplantées

Les séjours vacances

Pendant les vacances scolaires, les jeunes de 14 à 17 ans peuvent participer à des séjours (sportifs, culturels, linguistiques,...), en France ou à l'étranger. Des séjours sont aussi proposés aux familles et aux enfants en situation de handicap, selon leur autonomie.

Les brochures Hiver et Eté sont disponibles sur champignysurMarne.fr et les lieux d'accueil aux publics.

En quelques chiffres :

310 places

annuelles Séjours vacances
4/17 ans promouvant différentes
thématiques : les cultures
du Monde, l'environnement,
l'éco-citoyenneté, le monde en
2050...

Des séjours de 7 ou 14 jours

en France et à l'Etranger

5 semaines

de vacances en familles
1 à Flumet (73) en Hiver,
4 en Eté à Argeles(66)

Un dispositif handivacances

favorisant le départ des enfants en
situation de handicap

Infos : 01 89 12 43 91

Un forum vacances

en juin permettant de présenter et
accompagner chaque usager dans son
projet de vacances

Classes transplantées :

« Un moment
privilegié
d'apprentissage et
de cohésion. »

En quelques chiffres :

650 enfants

concernés chaque année.

28 classes

prioritairement CE2, CM1, CM2.

Des séjours de 10 ou 14 jours

se déroulant entre janvier
et juin, dans les centres de
vacances de Flumet (73),
Île d'Oléron (17), Argelès-sur-
Mer (66).

Attribution des séjours :

fin septembre.

Réunion d'information

pour les parents organisée
avant le départ.



Des interlocuteurs toute l'année

Accueil pour les démarches d'inscriptions
scolaires, périscolaires et extrascolaires

> Hôtel-de-ville / accueil enfance

lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h.
jeudi et samedi :
8h30-12h (fermé l'après-midi)
01 89 12 41 02 – Sur rendez-vous.

> Mairie annexe du Bois l'Abbé

du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h (fermée chaque
1^{er} jeudi après-midi du mois)
01 48 80 63 04

> Mairie annexe de Cœuilly

ouverture uniquement les mercredis :
8h30-12h et 13h30-17h
01 48 80 82 72

Scolarité

> Enseignement

01 89 12 44 10

> Restauration scolaire

01 89 12 41 04

Loisirs

> Centres de loisirs

01 89 12 43 98

> Séjours et vacances

01 89 12 43 91

> Facturation

01 89 12 40 88

36 écoles
dont 19 maternelles
et 17 élémentaires.

Fournitures scolaires

OFFERTES
par la ville

En CP

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 20 cm
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (13 cm)
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 48 pages Seyes
- 1 ardoise effaçable avec une face lignes
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)
- 1 cahier de travaux pratiques 17 x 22 cm 64 pages Seyes
- 1 grand cahier 24 x 32 cm - 96 pages Seyes

En CE1

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 20 cm
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (13 cm)
- 1 cahier de travaux pratiques 17 x 22 cm 64 pages Seyes
- 1 cahier 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 3 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 96 pages Seyes

En CM1

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 30 cm
- 1 paire de ciseaux pointus (13 cm)
- 1 cahier de Travaux Pratiques 24 x 32 cm 96 pages Seyes
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 2 cahiers 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 cahier de textes 17 x 22 cm 124 pages Seyes
- 1 cahier 21 x 29,7 cm 96 pages Seyes
- 1 paquet de 50 feuilles mobiles blanches perforées
- 1 équerre 30 x 60° (20 cm)
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)
- 1 porte vues 21 x 29,7 cm - 80 vues

En CE2

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 30 cm
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (13 cm)
- 1 grand cahier 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 cahier 17 x 22 cm - 48 pages Seyes
- 3 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 2 cahiers 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 cahier de texte 17 x 22 cm - 124 pages Seyes
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir et vert)
- 1 porte-vues 21 x 29,7 cm - 60 vues

En CM2

- 4 stylos bille (pointe fine) - 4 couleurs
- 2 crayons noirs - HB n°2
- 1 pochette de 12 feutres, pointes fines
- 1 boîte de 12 crayons de couleurs
- 1 gomme à crayon blanche
- 1 taille-crayon avec réservoir 2 trous
- 1 tube de colle
- 1 règle plate de 30 cm
- 1 paire de ciseaux pointus (13 cm)
- 1 cahier de travaux pratiques 24 x 32 cm 96 pages Seyes
- 2 cahiers 17 x 22 cm - 64 pages Seyes
- 2 cahiers 24 x 32 cm - 96 pages Seyes
- 1 agenda (Ligue contre le cancer) *
- 1 cahier 21 x 29,7 cm - 96 pages Seyes
- 1 compas avec crayon
- 1 paquet de 50 feuilles mobiles blanches perforées
- 1 équerre 30 x 60° (20 cm)
- 1 ardoise effaçable
- 1 pochette de 3 gros feutres effaçables (rouge, noir, vert)

* Fourni pour la 12^e année consécutive par le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer